

L'école inclusive

grands principes
et
organisation

Le droit à l'éducation pour tous les enfants, quel que soit leur handicap ou leur difficulté, est un droit fondamental.

Se mobiliser pour promouvoir l'École inclusive de la maternelle à l'université constitue une priorité.

Une École inclusive, c'est une école qui accompagne au mieux la scolarité des élèves ayant des besoins éducatifs particuliers :

- Enfants en situation de handicap
- Enfants en grande difficulté scolaire
- Enfants malades
- Enfants allophones et/ou enfants de familles itinérantes et de voyageurs

Une école inclusive c'est une école qui, de la petite section de maternelle à l'entrée à l'université, veille à la réalisation du parcours de formation de chacun des élèves. C'est enfin une école ouverte aux partenaires associatifs, médico-sociaux et sanitaires.

3 leviers pour agir pour une École toujours plus inclusive

1. Améliorer l'identification des élèves à besoins éducatifs particuliers
2. Renforcer l'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers
3. Développer la culture de l'inclusion scolaire chez l'ensemble des personnels

Ce projet se veut une feuille de route commune, partagée et mise en œuvre par tous, destinée à faire converger nos actions vers une même direction : la réussite des élèves, la formation de citoyens libres et éclairés.

Un service de l'École inclusive installé dans chaque département

Chaque département dispose d'un service spécifiquement dédié à la mise en place de l'école inclusive et d'une cellule d'accueil et d'écoute à destination des familles.

Un numéro vert unique permet de joindre, grâce à un serveur interactif et selon le besoin, soit la cellule départementale, soit la cellule nationale Aide handicap École.

Il s'agit du **0 805 805 110**.

Le numéro Aide handicap école est toujours accessible au **0 800 730 123** du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Il est également possible d'envoyer un courriel à l'adresse suivante : ecoleinclusive.ia31@ac-toulouse.fr.

Les dispositifs de l'école inclusive pour la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique en Haute-Garonne

Dans le premier degré

1. Professeurs relais, école et précarité
Saint Joseph La salle
2. Ulis école Sainte Thérèse à Saint-Gaudens
3. ULIS école l'Annonciation à Seilh
4. ULIS école Immaculée Conception à Toulouse
5. ULIS école Saint-Exupère Toulouse

Dans le premier degré

15 postes pour le réseau d'Aides spécialisés aux élèves en difficultés sur tout le département de la Haute-Garonne.

Ce sont des postes rattachés administrativement à une école mais dans l'intervention se situera sur 2 à 3 écoles.

Dans le 2nd degré

1. Ulis collège Sainte Saint-Gaudens
2. Ulis collège Saint Louis à Toulouse
3. Ulis collège sainte famille des minimes à Toulouse
4. Ulis lycée professionnel Myriam - Toulouse
5. Ulis lycée professionnel Sainte Marie de Saint Sernin – Toulouse
6. SEGPA Collège Saint Joseph la salle- Toulouse
7. ULIS Lycée agricole Saint François – Labège